

Conditions Générales de Vente (CGV)

EI Paul-Hilaire Bernard / Hooke Carbone

Statut : Entrepreneur individuel

Siège social : 74, rue Marcel Bontemps, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

SIREN : 889 340 725

Courriel : hooke.carbone.fr@gmail.com

Domaine d'activité : Réparation de cadres de vélos et objets en fibre de carbone et composites

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations entre EI Paul-Hilaire Bernard / Hooke Carbone (ci-après « le Prestataire ») et toute personne (physique ou morale) sollicitant une prestation (ci-après « le Client »), dans le cadre de la réparation, de l'inspection ou de la reprise cosmétique de cadres de vélos ou objets en matériaux composites.

Ces CGV s'appliquent à toutes les prestations effectuées, sauf conditions particulières convenues par écrit entre les parties.

2. Prestations proposées

Les prestations fournies par le Prestataire comprennent notamment :

- La réparation structurelle de cadres en fibre de carbone ou d'autres objets en composites ;
- L'inspection et la recherche de défauts par ultrasons (contrôle non destructif) ;
- La reprise cosmétique partielle ou totale de cadres (si mentionnée au devis).

Les interventions sont réalisées selon les règles de l'art, en fonction des connaissances techniques disponibles au jour de l'exécution de la prestation.

En cas de peinture partielle, à la suite d'une réparation ou non, le Prestataire mettra tout en œuvre pour reproduire fidèlement les teintes, motifs et effets de la palette d'origine. Toutefois, en raison des limites techniques inhérentes à la reproduction manuelle ou au vieillissement des matériaux, aucune garantie ne peut être donnée quant à la parfaite correspondance des couleurs, tant au moment de la réparation qu'au fil du temps.

Certains lettrages ou marquages d'origine peuvent ne pas être reproductibles à l'identique. Le cas échéant, des alternatives pourront être proposées, ou la décalcomanie pourra être omis après accord du Client.

Enfin, le Prestataire ne pourra être tenu responsable de toute variation ou décoloration de la finition de surface résultant du traitement thermique nécessaire au durcissement des résines utilisées pour la réparation structurelle.



3. Devis – Mise en œuvre des réparations

Toute intervention fait l'objet d'un devis écrit préalable, transmis au Client. Ce devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission.

Les devis établis sur la base de photographies ou de vidéos fournies par le Client constituent uniquement une estimation indicative du tarif, fondée sur les éléments visuels disponibles à distance. Ces devis ne sont en aucun cas définitifs tant que le cadre ou le vélo n'a pas été examiné physiquement à l'atelier, notamment à l'aide d'outils d'inspection visuelle et par ultrasons.

3.1. Confirmation du devis

Le devis initial pourra faire l'objet d'une révision à la hausse, notamment en cas de découverte de défauts ou dommages non visibles sur les documents transmis à distance.

Toute modification devra faire l'objet d'un accord écrit du Client avant le commencement ou la poursuite des travaux.

La validation du devis, par signature manuscrite ou accord écrit (y compris électronique), vaut commande ferme et acceptation sans réserve des présentes CGV. Aucune intervention ne sera engagée sans validation expresse préalable.

3.2. Mise en œuvre des réparations

La Société se réserve le droit, à sa seule discrétion, de refuser toute intervention (réparation, inspection, entretien ou autre) sur un vélo ou un cadre qu'elle jugerait dangereux, irréparable ou compromettant la sécurité de l'utilisateur, sans avoir à en justifier les motifs.

Dans le cadre d'une prestation en cours, si le Prestataire identifie un défaut ou une dégradation présentant un risque pour la sécurité, il en informera le Client.

Si le Client refuse la réparation complémentaire jugée indispensable, le Prestataire se réserve le droit d'interrompre l'intervention, sans obligation de résultat, et de facturer les travaux engagés jusqu'à ce stade, sur la base du devis initial ou révisé.

3.3. Limites techniques

Compte tenu des limites inhérentes aux réparations sur matériaux composites, la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée si, malgré une exécution rigoureuse et conforme aux techniques professionnelles, la réparation échoue ou entraîne une dégradation irréversible du cadre ou du vélo.



4. Tarifs – Modalités de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC), sauf mention contraire. Ils correspondent aux tarifs en vigueur à la date de validation du devis.

Sauf mention contraire, le paiement est exigible à la remise du cadre réparé. Un acompte peut être exigé en cas de prestation complexe, de durée longue, ou nécessitant l'achat de matériaux spécifiques.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard au taux légal seront automatiquement dues sans mise en demeure préalable, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (article L441-10 du Code de commerce).

5. Facturation

Une facture détaillée est remise au Client à l'issue de chaque prestation. Elle précise notamment la nature des réparations, les techniques utilisées, la date d'intervention, ainsi que les informations d'identification du cadre ou objet concerné.

6. Réception des travaux

Le Client est tenu de vérifier la conformité apparente des réparations à la réception du cadre. Toute réclamation sur des défauts visibles doit être notifiée par écrit dans un délai de 7 jours calendaires suivant la livraison.

À défaut de réclamation dans ce délai, les prestations sont réputées acceptées sans réserve.

7. Responsabilité – Limitation – Exclusions

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre des techniques appropriées et du matériel professionnel, notamment des méthodes de contrôle non destructif par ultrasons, dans le cadre de l'évaluation et de la réparation des défauts.

7.1. Absence de garantie commerciale

Sauf mention écrite contraire, aucune garantie de performance, de durabilité ou d'usage sportif/compétitif n'est fournie après la réparation.

Le Prestataire n'est pas tenu à une obligation de résultat mais à une obligation de moyens.

7.2. Limites de responsabilité

Le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable :

- des dommages résultant d'un usage abusif ou non conforme du cadre réparé (sauts extrêmes, surcharge, stockage inadapté, mauvais transport, etc.) ;



- d'un accident ou d'une chute postérieure à la réparation, même en cas de réapparition de fissures ;
- de l'usure naturelle des matériaux, ni de l'évolution normale d'un composite déjà fragilisé ;
- de défauts préexistants non détectables ou non signalés par le Client.

7.3. Limitation financière

La responsabilité du Prestataire, si elle est engagée, est strictement limitée au montant payé par le Client pour la prestation concernée, à l'exclusion de toute autre indemnisation, notamment pour préjudice indirect ou consécutif (perte d'usage, compétition annulée, dommage matériel ou corporel, etc.).

8. Suivi post-réparation

Sur demande du Client, le Prestataire peut proposer des prestations de contrôle périodique, à titre préventif ou après un choc.

Le Prestataire s'engage à rester disponible et à assurer un suivi, dans la limite de ses compétences, pour toute question ou demande d'évaluation postérieure à l'intervention, et ce dans un délai raisonnable après la réparation. Cette disponibilité n'implique aucune garantie implicite de résultat ni obligation de nouvelle prestation gratuite.

Le Client reste seul responsable de l'usage du cadre réparé. Il est invité à suspendre immédiatement son utilisation en cas de doute (bruit anormal, apparition de fissure, comportement inhabituel) et à solliciter un nouvel examen.

9. Transport – Livraison – Risques

Le dépôt du matériel peut s'effectuer sur rendez-vous, soit à l'atelier, soit au siège social de l'entreprise, selon les modalités convenues entre les parties. Le Client peut déposer un cadre nu (démonté) ou un vélo complet, sous réserve de l'acceptation préalable du Prestataire.

En cas d'envoi par transporteur, le cadre ou le vélo (complet ou partiellement démonté) doit être soigneusement emballé par le Client, sous sa responsabilité exclusive.

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de dommage, perte ou retard liés au transport, que ce soit à l'aller ou au retour.

Il est fortement recommandé au Client de souscrire une assurance transport adaptée couvrant la valeur du bien confié.



10. Données personnelles

Les informations personnelles collectées sont nécessaires à l'exécution de la prestation, à la facturation et au suivi. Elles sont conservées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et ne sont ni transmises ni vendues à des tiers.

Le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données le concernant, sur simple demande écrite.

La Société se réserve le droit d'utiliser, à des fins de communication, de présentation ou de promotion de son activité, des images, vidéos ou autres supports visuels représentant les biens confiés par le Client, sauf opposition écrite expresse de ce dernier avant le début de la prestation.

Ces contenus pourront être diffusés notamment sur des plateformes numériques, réseaux sociaux ou tout autre support de communication de la Société. Aucune information permettant l'identification du Client ne sera associée sans son accord explicite.

11. Loi applicable – Jurisdiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes sera porté devant le tribunal compétent du ressort du siège du Prestataire, sauf règles impératives contraires en cas de Client consommateur.

12. Acceptation des Conditions Générales

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV, les avoir comprises et les accepter sans réserve.

La signature d'un devis, le dépôt du cadre ou du vélo complet en atelier vaut acceptation expresse des présentes.

